

Luc VAN CAMPENHOUDT, Qu'est-ce que le pluralisme situé ?, *La Revue nouvelle*, octobre 2009, pp. 72-78.

[<http://www.revuenouvelle.be/IMG/pdf/072-077-LVC.pdf>]

L'idée de pluralisme situé représente une référence idéologique pour une bonne partie du monde institutionnel et associatif chrétien. Cette idée est d'abord une constatation sociologique : que leur identité officielle ou institutionnelle soit chrétienne ou autre, à des degrés divers, nos institutions (écoles, partis politiques, hôpitaux, universités, mouvements associatifs) sont de fait pluralistes en ce qui concerne leur personnel et leurs militants comme leurs usagers (élèves, électeurs, patients, bénéficiaires des services). Mais le pluralisme de chacune est « situé » dans un contexte historique, social et culturel singulier ; il est « structuré » par des références philosophiques et symboliques en partie spécifiques. Reconnaître pleinement ce pluralisme situé de nos institutions, ces pluralismes donc, ouvre des perspectives philosophiques pour ce qui concerne la manière dont les institutions conçoivent tant leur propre identité que leurs liens avec leur propre personnel et leurs usagers ainsi que les rapports entre elles. L'idée de pluralisme situé évite de s'enfermer dans l'alternative entre le relativisme et la confusion idéologiques, d'une part, et la concurrence entre identités rigides et intolérantes, d'autre part. Mais cela suppose que les dirigeants et agents institutionnels en prennent pleinement acte et en tirent les conséquences sans feindre d'ignorer leurs propres intérêts institutionnels et la réalité des rapports de force entre institutions concurrentes.

Depuis la fin des années nonante, l'idée de pluralisme situé constitue une référence idéologique pour plusieurs institutions du monde chrétien qui tentent de conjuguer leur identité institutionnelle chrétienne avec le pluralisme croissant non seulement de leurs « usagers » (bénéficiaires de services, élèves, patients), mais aussi des membres de leur personnel ou de leurs militants, dont une grande partie n'est pas chrétienne, n'est plus croyante ou l'est selon des aménagements très personnels et flexibles. Conçue dans le monde académique chrétien et adoptée par une partie du monde institutionnel chrétien, l'idée de pluralisme situé peut s'appliquer à l'ensemble de l'espace institutionnel et idéologique de notre pays (parmi bien d'autres). Elle constitue une ressource utile pour concevoir un espace public et institutionnel qui corresponde mieux à la réalité sociologique actuelle avec laquelle le système des piliers et des clivages traditionnels est de moins en moins en adéquation.

Un constat sociologique

L'idée de pluralisme situé est d'abord et avant tout une constatation sociologique, une manière de rendre compte d'une réalité empirique. C'est dans cette consistance sociologique que réside sa force car elle peut servir de socle objectif à la redéfinition d'options philosophiques et de projets institutionnels dans un monde où la question des identités se pose en des termes nouveaux. C'est en effet dans le cadre d'une recherche sociologique portant sur l'usage de la référence chrétienne dans les relations entre les membres du personnel et les cadres d'institutions chrétiennes¹ que l'idée a été conçue et formulée. La constatation est double, comme l'indique la formule en deux termes.

Le premier est sans doute très banal, mais il faut prendre toute la mesure du constat et le reconnaître pleinement (ce qui ne va pas forcément de soi dans des institutions, chrétiennes ou non, où il n'est pas évident de déclarer sans crainte des convictions qui s'écartent de la ligne

officielle) : qu'elles soient historiquement et formellement chrétiennes ou laïques, nos institutions sont toutes, en fait, pluralistes. Prenons une de nos universités catholiques, au choix, avec ses étudiants et les membres de son personnel, notamment enseignants. S'y retrouvent, dans des proportions variables, non seulement des catholiques mais aussi des athées, des agnostiques, des juifs, des musulmans, des protestants, des orthodoxes et mêmes des hindouistes, ainsi qu'un certain nombre de personnes qui ne savent plus exactement elles-mêmes où elles en sont. Parmi les catholiques eux-mêmes, on en trouve qui pratiquent assidûment leur foi et d'autres qui ne fréquentent l'église qu'aux grandes occasions, sans conviction. On y distingue aussi des « traditionalistes » et des « progressistes ». Les variantes sont en fait infinies. Bref, du point de vue de leur population (personnel et usagers), nos universités catholiques sont en fait pluralistes, comme le sont chaque institution à sa manière, les écoles, les hôpitaux, les mouvements (de jeunesse, de femmes.) et les multiples associations qui font partie du « pilier chrétien ». Mais nos universités non catholiques, « libres » ou de l'État, l'université libre de Bruxelles ou l'université de Liège, par exemple, ne sont pas moins pluralistes. S'y côtoient, notamment, des laïques militants ou non, des agnostiques de diverses tendances, mais aussi des juifs, des musulmans, des protestants et des catholiques — de plus en plus sans doute — pour qui l'identité philosophique de l'institution a moins d'importance que d'autres critères comme la proximité avec le domicile ou la réputation.

1 Maroy C., Remy J. et Van Campenhout L., « Transactions symboliques dans les institutions chrétiennes », dans Une santé « chrétienne » ?, Recherche interuniversitaire sur l'identité chrétienne des institutions sociales et de santé affiliées à Caritas catholica francophone, Bruxelles, publications des facultés universitaires Saint-Louis, 1995, p. 109-166, en particulier les pp. 153-164, troisième partie : Vers un « pluralisme situé ».

Ce pluralisme n'est pas seulement interpersonnel, il est aussi intra-personnel dans la mesure où chacune des personnes que l'on tend à placer dans une catégorie (comme chrétien ou athée, par exemple) est **en réalité plurielle, traversée de part en part par le pluralisme.** Comme l'expliquait **Jean Ladrière, « le pluralisme est la coexistence de plusieurs référentiels de sens et de valeurs au niveau le plus fondamental de la destinée humaine ».** L'identité de chacun est un complexe dynamique où se conjugue une diversité de références relevant d'une pluralité de registres. À supposer même que ces catégories soient clairement délimitables, on n'est pas seulement chrétien ou athée, on est aussi plus ou moins marqué par des convictions et des valeurs telles que l'individualisme, la liberté, la démocratie, la solidarité, la responsabilité, le nationalisme, l'universalisme, la justice sociale, l'égalité, qui ne trouvent pas forcément leur inspiration dans des convictions religieuses ou athées, et ne s'y réduisent pas. On est aussi citoyen d'un pays, attaché à une région, à une ville ou à une communauté culturelle et linguistique. Qu'on le regrette ou non, l'identité est de plus en plus marquée par l'ethnicité ainsi que par des cultures et des connivences « virtuelles ». Bref, la composante religieuse n'est qu'une dimension de l'identité d'un « chrétien » par exemple, essentielle ou accessoire selon le cas au regard d'autres composantes. Cette pluralité des références dans un contexte de changements sociaux et culturels constants conduit à considérer l'identité non comme une qualité stable ni même comme une configuration de caractéristiques, mais plutôt comme un processus dynamique, un incessant travail que l'individu exerce sur lui-même en interaction avec les autres, autant ses proches que ceux dont il veut se distinguer. L'identité n'est plus donnée, elle procède par sédimentation de diverses couches qui se superposent et s'interpénètrent dans des compositions instables. Elle s'élabore sans fin au cours de toute la vie, de telle sorte que l'on peut même se demander si le concept est encore adéquat.

Dire que nos institutions sont pluralistes — à un double niveau donc puisque composées d'individus eux-mêmes pluriels — n'est qu'une partie du constat. Si l'on s'en contente, on donne une vision déformée et dangereuse, parce que relativiste, du pluralisme de nos institutions. Revenant à l'exemple de nos universités, force est de constater que le pluralisme n'est pas exactement le même à l'UCL qu'à l'ULB ; il s'en faut de beaucoup. Original, le pluralisme de chaque institution s'inscrit dans une histoire singulière au cours de laquelle s'est constitué un patrimoine symbolique et philosophique singulier et souvent extrêmement riche qui s'approfondit et se transforme au fil des années, avec des événements marquants, des débats et des tensions propres (par exemple, sur des questions sensibles pour l'Église à l'UCL et sur la conception de la laïcité et le degré de tolérance à l'égard d'autres traditions philosophiques pour l'ULB), des conflits internes, avec d'autres institutions ou avec leur environnement. Chacune a ses coutumes, ses cérémonies, ses fêtes et son folklore propre (comme la Saint-Verhaegen et la Saint-Nicolas), son « esprit maison » forgé dans la durée et auquel les nouveaux arrivants sont plus ou moins bien acculturés. Dans l'une et dans l'autre, on n'y discute pas exactement des mêmes sujets ni de la même manière (de la vie et de la mort, par exemple) et on ne résout sans doute pas ses problèmes exactement de la même façon. **Qu'on y croie ou non, Dieu est aussi une institution et une symbolique avec ses effets concrets.**

Il est plausible, pour se limiter volontairement à un exemple quelque peu caricatural, que, dans certaines institutions chrétiennes, la référence implicite ou explicite au modèle de la (sainte) famille, avec l'autorité ferme et protectrice du père, l'amour accueillant de la mère, l'esprit fraternel et la propension à arranger les choses « en famille » sans faire trop de vagues, reste relativement prégnante³. Parmi les nombreux non-chrétiens travaillant dans une institution chrétienne, beaucoup étaient jadis croyants et ont baigné toute leur jeunesse dans une culture chrétienne dont ils connaissent les composantes et les références aussi bien que la plupart des croyants eux-mêmes et qui continuent de les imprégner, qu'ils le veuillent ou non. Bref, **chaque pluralisme est « situé » dans une tradition et dans des espaces particuliers ; chaque pluralisme est « structuré » par ses racines et par un ensemble de repères concrets et symboliques**⁴ ; **chaque pluralisme se réfère à sa propre « identité narrative », dirait Paul Ricoeur.**

² Van Campenhoudt L., « Comment rester Dieu dans un monde pluraliste ? », dans Gesché A. et Scolas P. (dir.), *Et si Dieu n'existait pas ?*, Paris, éd. du Cerf, université catholique de Louvain, faculté de théologie, p. 122-137.

³ On trouvera une analyse de certains aspects de la manière « chrétienne » de régler un certain nombre de problèmes dans les institutions chrétiennes (hôpitaux et crèches) dans Maroy C., Remy J. et Van Campenhoudt L., « La foi et le métier : transactions symboliques dans les institutions chrétiennes », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 100 [91-124], 1996, publication également issue de la recherche signalée plus haut.

⁴ Dans un premier temps, nous avons parlé de « pluralisme structuré » pour bien marquer la distance avec un point de vue relativiste, avant de retenir le plus souvent l'expression de « pluralisme situé » sur la suggestion de notre collègue Hugues Dumont. C'est ce dernier qualificatif « situé » qui a généralement été retenu au sein des institutions chrétiennes.

Une orientation philosophique

En tant que constatation et catégorie sociologiques, le pluralisme situé n'a pas pour vocation de se transposer mécaniquement dans des dispositifs institutionnels particuliers. Mais il rend plus plausibles certaines orientations philosophiques qui peuvent alimenter les débats au sein des institutions et entre celles-ci. Parler de pluralisme situé implique tout d'abord la

reconnaissance pleine et entière tant du caractère pluraliste de nos institutions (et pas seulement de la société dans son ensemble) que du caractère toujours situé et structuré de ce pluralisme. Cette double reconnaissance induit la possibilité de relations entre individus et entre groupes qui ne soient caractérisées **ni** par **l'amalgame** d'identités floues et inconsistantes où nul ne saurait à quoi s'en tenir tant sur l'autre que sur soi-même **ni** par la **juxtaposition** d'identités totalisantes, rigides et imperméables qui ne pourraient que s'ignorer mutuellement ou s'affronter comme entités incompatibles. Amalgame et juxtaposition sont deux formes opposées d'absence de communication et, plus fondamentalement, de négation de la dimension conflictuelle — qui ne veut pas dire violente — de la réalité sociale, culturelle et institutionnelle. L'inconfort résultant de la plus grande indétermination dans laquelle chacun baigne aujourd'hui a pour corollaire le réconfort de pouvoir s'entendre avec les autres sans devoir partager en bloc les mêmes vérités et les mêmes valeurs qu'eux à condition toutefois qu'on puisse se situer chacun par rapport à l'autre et que l'on ait dès lors la possibilité d'avoir quelque chose de spécifique à se dire l'un à l'autre.

D'un point de vue collectif, le débat idéologique a besoin d'axes de référence non rigides, mais structurants, de points de repères à partir desquels les uns et les autres peuvent se situer, éventuellement par un clair désaccord, et se comprendre. Tel est **l'antidote du relativisme**, ce mal du siècle. Cela suppose deux conditions, qui ne sont contradictoires qu'en apparence : *primo*, de **ne pas se crispier sur une identité institutionnelle** que le pluralisme de fait dément, faisant ainsi violence à celles et ceux grâce à qui nos institutions continuent d'exister, mais qui ne se reconnaissent plus dans cette identité ou ne s'y sont jamais reconnus (en particulier en les contraignant à se taire et à faire « comme si ») ; *secundo*, de **ne pas refouler pour autant le patrimoine philosophique et symbolique construit au fil de l'histoire et qui est de nature à nourrir et à structurer encore durablement un espace institutionnel pluraliste dans un monde exposé au relativisme**.

Alors seulement pourrait-on construire, dans le respect des uns et des autres et dans la dynamique de coopération conflictuelle dont la société a besoin, un espace public et institutionnel qui ne soit **ni celui du pur rapport de force** entre les idéologies et les milieux qui les portent **ni celui du n'importe quoi** où plus personne ne se retrouve, au risque de faire le lit de nouvelles idéologies qui se justifient comme sursauts face à la confusion.

Convictions et intérêts

De tels principes peuvent inspirer et alimenter le débat, mais n'induisent pas automatiquement des dispositions institutionnelles particulières. La lucidité oblige à reconnaître que les choix politiques et stratégiques des institutions (comme les partis politiques, les réseaux scolaires, les universités, les hôpitaux, les associations et les mouvements divers) à l'égard de la manière de concrétiser leur propre pluralisme situé résultent moins d'analyses impartiales et de convictions que de l'idée que leurs dirigeants se font de leur responsabilité et de leurs intérêts stratégiques. Si le Parti social chrétien (PSC) est devenu en 2001 le Centre démocrate humaniste (CDH), ce n'est pas parce qu'il refoulerait son héritage chrétien ou aurait vendu son âme au diable — l'idée de fraternité par exemple est au cœur de sa nouvelle charte —, c'est parce que ce changement était jugé nécessaire à sa survie comme parti politique de poids dans un contexte où de plus en plus de chrétiens ne lient plus leur vote à la référence religieuse et où les non-chrétiens, notamment les musulmans, auraient des réticences à voter pour un parti ouvertement étiqueté chrétien 5. Quant au Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec), il a intelligemment donné à l'idée de pluralisme situé une place de choix

5. Voir à ce sujet Van Campenhoudt L., « Le PSC dans la société et dans le jeu démocratique aujourd'hui : questions sur son projet, son identité philosophique, sa démocratie interne », La Revue politique, CEPESS, n° 4-5, 1996, p. 99-118.

dans l'argument lui permettant de conjuguer le maintien de son identité chrétienne avec l'ouverture de ses écoles à une population très largement non chrétienne, notamment musulmane. Si une institution abandonne l'étiquette chrétienne (outre le PSC, la Fédération des scouts catholiques, par exemple) tandis que l'autre la réaffirme (le Segec) 6, c'est dans tous les cas avec le souci (certes non exclusif) de veiller aux intérêts très concrets de l'institution : son recrutement ou carrément sa pérennité.

C'est dire que le pluralisme est aussi « situé » dans un espace de concurrence et de rapports de force. Les arguments sont d'autant plus utilisés qu'ils sont susceptibles de concourir à ces intérêts institutionnels. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne sont pas sincères ni solidement construits. La réflexion sur les valeurs ne se développe donc pas en apesanteur institutionnelle et politique. Sans doute est-ce normal et légitime, mais il n'en faut pas moins garder constamment à l'esprit que, lorsqu'ils débattent de valeurs et d'identité philosophique, les dirigeants et agents institutionnels sont, par leur fonction même, mus par des intérêts et qu'ils seront d'autant plus convaincants qu'ils réussiront à passer pour désintéressés. Il est alors indispensable qu'un vrai débat ait chaque fois le temps de mûrir, dans lequel l'ensemble des personnes concernées, et notamment la « base », ait effectivement voix au chapitre 6.

6 Pour ce qui concerne l'UCL, voir l'article de Jean De Munck et la réaction de Luc Van Campenhoudt plus loin dans ce même numéro.